

Prise en charge médicale et pauvreté

Des cas de difficulté qui entravent la réduction de la mortalité maternelle

H. MBOLE

La mortalité et la morbidité maternelle auraient constitué l'une des priorités du ministère ayant la Santé dans ses attributions. Et pour cause " deux à trois femmes meurent chaque jour de suite de mauvaise couche, affirme un

2015 le nombre des femmes qui n'auraient pendant une grossesse ou lors d'un accouchement.

Pour atteindre l'objectif visé, il aurait fallu réduire annuellement le taux de mortalité entre 1990 et 2015, ce qui semble extrêmement difficile à rattraper. Le pays reste de loin le plus touché par la mortalité

des femmes en maternité

Le taux de mortalité maternelle serait estimé à 227 pour 100 000 naissances, selon les résultats de l'enquête sur la population et la santé familiale 2003-2004. Cependant, ce taux est variable selon le lieu de résidence. Il est de

267 pour 100.000 naissances en milieu rural contre 187 en milieu urbain. Ce chiffre reflète l'absence de structures d'accueil adéquate et du personnel pouvant prendre en charge les femmes en couche dans le milieu rural et notamment dans les régions enclavées.

employé du ministère de la Santé. A cet effet, la RDC aurait intensifié les efforts pour reculer la mortalité maternelle, en élaborant et en menant des plans d'action nationaux pour une maternité sans risque. Le programme d'évaluation des besoins relatifs à la maternité sans risque aurait été mis en place par le ministère de la Santé publique en collaboration avec l'OMS dans le but de garantir une bonne démarche d'élaboration et de mise en œuvre pour une maternité dans de bonnes conditions. Cette stratégie se serait basée sur le développement des ressources humaines, l'élargissement des prestations sanitaires ayant trait à la mère, à l'enfant et à la planification familiale, l'amélioration des infrastructures de base, l'implication du secteur privé en matière de santé maternelle. Plusieurs difficultés entravent encore la réduction du taux de mortalité maternelle comme l'insuffisance du budget alloué au programme " maternité sans risques ", la faible qualité de prise en charge des soins obstétricaux d'urgence, les pratiques traditionnelles, l'analphabétisme, l'accessibilité géographique et la pauvreté.

Selon des sources, la mortalité des femmes en maternité ne recule pas assez. En effet, le taux de mortalité maternelle qui exprime le nombre de décès pour les naissances vivantes diminue trop lentement pour être en mesure d'atteindre le cinquième objectif du Millénaire pour le développement, à savoir réduire des trois quarts d'ici